

Zeitschrift: Domaine public

Herausgeber: Domaine public

Band: - (1974)

Heft: 270

Artikel: La lutte contre le béton

Autor: [s.n.]

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1026475>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 10.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

GENÈVE

La lutte contre le béton

Golf d'Onex — presqu'île de Loëx: un nouveau front s'est ouvert dans la guerre écologique que mène la population genevoise contre le béton qui est en passe, si l'ambition de certains se réalise, de recouvrir toute la surface du canton.

Il faut revenir à un accrochage législatif qui a vu dernièrement le gouvernement genevois perdre de peu la partie. Au Grand Conseil, la gauche, appuyée par les Vigilants, a en effet permis, par 39 voix contre 38, l'entrée en matière sur un projet de loi dont l'objectif est le maintien en zone de verdure de la majeure partie de l'ancien golf et de la presqu'île de Loëx; c'étaient deux démo-chrétiens, membres de mouvements pour la défense de l'environnement, qui faisaient la décision (l'isolement du libéral Deriaz lors du vote justifiait par ailleurs le scepticisme avec lequel nous avions envisagé, lors des élections, la possibilité pour un membre des partis majoritaires de défendre sérieusement la qualité de la vie).

De l'escarmouche au combat

Ce n'était, semblait-il, qu'une escarmouche; mais le combat restait capital ! La Ville dispose d'espaces verts nombreux, sinon judicieusement répartis, mais la situation du canton dans son ensemble, et surtout des communes périphériques, est bien différente : le développement de l'urbanisation, la place croissante dévolue à l'aéroport, aux autoroutes, autant de bonnes raisons de bétonner !

Et pourtant, de temps en temps, il semble que l'on pourrait sortir du cercle vicieux du progrès, des échappées paraissent possibles. En témoigne l'histoire des deux parcelles en question situées au bord du Rhône entre les cités satellites d'Onex et du Lignon.

Voyons la chronologie des événements.

A l'origine, l'achat de l'ancien golf devait, dans

l'esprit du gouvernement, permettre l'expansion d'une partie de l'Université et la construction de logements; de son côté, la presqu'île de Loëx, occupée en grande partie par la ferme de l'Etat, devait être coupée en deux par l'autoroute de contournement (en ce qui concerne cette dernière, le Conseil d'Etat genevois a du reste pris des décisions lourdes de conséquences, donnant en dernier examen, récemment, son accord pour un passage, avec « de minimes retouches éventuelles », en tranchée à travers la presqu'île).

Premières réactions

Les premiers à saisir l'importance de l'affaire, les premiers aussi à réagir, sont les habitants d'Onex. A peine les anciens utilisateurs du golf hors course, ils lancent leur revendication : le terrain ainsi libéré doit rester non bâti. On distribue des tracts; on colle des affiches; le premier numéro de « L'Echo du Béton » sort de presse; en juin 1973 est organisée une grande fête populaire sur le golf, pratiquement occupé.

Nullement impressionnées, les autorités cantonales, avec la complicité des communes, profitent des vacances pour abattre plusieurs peupliers et permettre de cette façon la création de cinq terrains de football. Une décision qui témoigne d'abord de la puissance d'un lobby sportif, capable d'imposer une politique du fait accompli et d'obtenir des actes irréversibles avant même qu'un plan général n'ait été négocié et arrêté. Symboliquement, les habitants replantent des petits acacias.

Prise de position des médecins

Entre temps, une autre prise de position à noter. Le corps médical d'Onex, qui s'était prononcé en faveur du maintien du golf en zone de verdure, avait proposé que soient admises des limites strictes à l'utilisation de ces installations sportives : destinées à des sports populaires ouverts à

tous, elles seraient fermées aux sports de compétition et serait réalisée, de cette manière, l'économie des surfaces de tribunes et de parkings qu'entraînent inévitablement ce genre d'activités.

Sur cette lancée, les habitants du Lignon, la cité satellite de l'autre côté du Rhône, entrent à leur tour dans le combat, en l'élargissant à la presqu'île de Loëx, à laquelle ils accèdent par une passerelle. L'intérêt de ces deux revendications n'avait pas, au long des mois, échappé aux milieux politiques : au moment des élections au Grand Conseil, l'Alliance des indépendants lançait une pétition qui, en fort peu de temps, était soutenue par 8000 signatures. Après l'échec électoral de l'Alliance, le flambeau était repris par deux députés socialistes. Ceux-ci gravissaient un échelon de plus dans l'escalade politique et présentaient le dernier projet de loi.

DANS LES KIOSQUES ALÉMANIQUES LA SEMAINE

«Varia»

Une fois par semaine paraît, dans la « National Zeitung » (samedi), un quotidien bâlois que nous citons souvent dans les colonnes de DP, une rubrique d'échos qui n'a guère d'équivalent dans la presse alémanique. Sous le titre « Varia », et en une dizaine de petits textes savoureux, à la fois humoristiques, indiscrets et persifleurs, l'auteur se promène dans les coulisses de l'actualité fédérale. Quelques échantillons cette semaine (un peu résumés et interprétés pour éclairer le style du chroniqueur), qui donneront le ton d'un exercice hebdomadaire prenant à contre-pied la traditionnelle prudence de la presse helvétique (la plupart des derniers échos ont trait à la campagne pour les élections au Grand Conseil bernois du prochain week-end des 4 et 5 mai):

* Une règle — d'or — (déjà inscrite sur les murs de Pompéi):